



La lettre de la sénatrice

Lundi 11 mars 2024

Lettre d'information bimensuelle n°57

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Le 8 mars, Journée Internationale des droits des femmes, revêt cette année une importance toute particulière. En effet, un demi siècle après l'adoption de la Loi Veil de 1974, les 925 parlementaires réunis en Congrès à VERSAILLES ont adopté par 780 voix pour et 72 contre, le Projet de Loi Constitutionnelle consacrant " la Liberté garantie pour les femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse " qui devient ainsi une liberté fondamentale inscrite dans la Loi Suprême.

La France est le premier pays au monde à inscrire l'IVG dans sa Constitution.

Le 4 Mars à Versailles restera un moment historique gagné au terme d'une longue bataille parlementaire et qui fait écho aux combats menés sans relâche par des femmes comme Simone VEIL, Gisèle HALIMI , Simone DE BEAUVOIR, Yvette ROUDY et d'autres ainsi que toutes les associations féministes qui continuent à œuvrer pour l'égalité et la parité. **C'est aussi un message d'espoir pour les femmes du monde entier qui se battent pour avoir accès à ce droit.**

Le Salon de l'agriculture a été un des moments forts dans l'actualité, y compris au Sénat, ainsi qu'une proposition de loi portant sur le statut de l'élu local et enfin, plus récemment, un débat traitant de la situation des départements notamment dans ses aspects financiers.

Bonne lecture,

Bien cordialement

Marie-Claude VARAILLAS



La France, premier pays à constitutionnaliser l'IVG !

Lundi 4 mars 2024, le Parlement réuni en Congrès a voté la révision de la Constitution par 780 voix pour et 72 contre, faisant de la France le premier pays à consacrer la liberté de recourir à l'IVG au rang constitutionnel.

Une victoire qui consacre les combats acharnés de tant de femmes célèbres et anonymes qui ont rendu possible, il y a maintenant plus de 50 ans, l'adoption de la loi Veil.

Alors que ce droit est de plus en plus menacé partout dans le monde, graver l'IVG dans le marbre de notre Constitution est un message fort envoyé à travers le monde.

En France pourtant, la pénurie de pilules abortives et la fermeture de 130 centres pratiquant l'IVG ces 15 dernières années alimentent les inégalités d'accès à l'IVG. C'est pourquoi j'ai interpellé le Gouvernement sur la nécessité d'assouplir les conditions d'autorisation des sages-femmes à pratiquer l'IVG instrumental en centre de santé.

Rappelons-nous que le droit de recourir à des avortements libres, pris en charge et sécurisés, dans l'ensemble de nos territoires y compris ruraux et ultramarins conditionne l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.



Face à la crise des engagements : pour des moyens et un statut de l'élu local

Jeudi 7 mars, le Sénat a adopté à l'unanimité, en première lecture, la proposition de loi visant la création d'un statut de l'élu local dont je suis cosignataire. Le texte va désormais être transmis à l'Assemblée nationale.

Depuis les élections municipales de 2020, ce sont plus 1400 maires, soit 4 % des édiles, qui ont démissionné de leurs fonctions. Le niveau sans précédent de ces abandons démontre l'amplification de la crise de l'engagement local, dans un contexte de violences à l'égard des élus, et appelle à améliorer les conditions d'exercice des mandats en vue de redonner confiance aux élus et ainsi renouveler notre démocratie locale en vue des élections 2026.

Le texte prévoit ainsi des premières mesures concrètes pour reconnaître l'engagement des élus à leur juste valeur au travers de :

- **La facilitation matérielle de l'exercice du mandat**, à commencer par la conciliation avec les impératifs de la vie personnelle. Une meilleure prise en charge des frais de transports et de représentation pourrait être doublée d'une autorisation des élus salariés de participer à minima aux réunions importantes des conseils municipaux.
- **La hausse des indemnités** : la revalorisation à la hauteur des missions passerait par exemple pour une commune de moins de 500 habitants, par le rehaussement du plafond d'indemnité de fonction du maire de 1 048 euros à 1 155 euros.
- **La sécurisation de la sortie de mandat par la réinsertion professionnelle** : un bilan de compétences et un accompagnement

personnalisé doivent permettre une reprise de l'activité professionnelle en toute sérénité.

Ce nouveau statut a pour but, in fine, d'encourager et d'accompagner tout citoyen à devenir élu et témoigne d'une reconnaissance collective pour leur signifier que, sans eux, il ne peut y avoir de démocratie.



Alerte rouge sur les finances des Départements

Le 5 mars, le Sénat débattait de la situation financière des Départements. Alors qu'ils cumulent 7,5 milliards d'euros de pertes de recettes en 2023 par rapport à leur situation au 31 décembre 2021, les Départements ont subi dans le même temps une hausse contrainte de leurs dépenses qui met à mal leurs finances ainsi que leurs feuilles de route.

Ce débat a été l'occasion de rappeler, après la suppression de la CVAE puis de la taxe d'habitation, et la baisse des impôts de production non-compensée par le transfert de fractions de TVA, que **l'autonomie financière des collectivités ne peut avoir de sens sans autonomie fiscale.**

Avec la hausse des dépenses sociales, les Départements sont poussés à piloter par la dépense et ne peuvent plus construire leur budget sereinement sur le long terme. Les services publics départementaux constituent pourtant le premier levier de la redistribution, le plus fidèle soutien des communes et le meilleur outil de cohésion territoriale. Or, du fait de la double tutelle que l'État leur impose désormais, les Départements sont contraints soit de revoir à la baisse leurs prestations, soit de rehausser le coût des services publics pour les usagers. Ni l'un ni l'autre ne sont satisfaisants.

Par ailleurs la suppression de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) va avoir une répercussion directe sur le nombre de bénéficiaires du RSA. Cette réforme va aboutir à une réduction des droits sociaux et à une paupérisation des citoyens les plus fragiles.

Le rapport concluant la mission Woerth sur la décentralisation et les financements des collectivités est attendu pour le début du mois de mai.



Pour une protection de la qualité des sols

Alors qu'une récente étude pilotée par l'INRAE en 2023 démontre que 98% des terres agricoles françaises seraient contaminées par au moins un résidu de pesticides, le Sénat a examiné une proposition de loi ambitieuse sur la protection de la santé des sols.

À la croisée des enjeux de climat, de biodiversité et de santé publique, l'état des sols - dont 61% sont en « mauvaise santé » à échelle européenne - appelle à mettre en place une protection juridique au même titre que l'eau et l'air. Afin de rendre plus vertueux nos usages des sols, les mesures proposées par ma collègue socialiste Nicole Bonnefoy consistaient à:

- préciser le régime juridique des sols à partir des fonctions écosystémiques
- améliorer les évaluations par la création d'un outil de diagnostic de performance écologique des sols
- clarifier la gouvernance par la création d'un interlocuteur unique au travers d'un haut-commissariat à la protection et à la résilience des sols.

Les agriculteurs étant les premiers garants de la santé des sols, j'ai soutenu un amendement visant à renforcer les mesures d'accompagnement dans la transition agroécologique.

Ce dernier, tout comme la proposition de loi, n'a pas été voté par la majorité sénatoriale. Il est pourtant nécessaire d'encourager et de soutenir les

agriculteurs dans leurs trajectoires vers des modèles moins dépendants des intrants chimiques.

[Lire la vidéo de mon intervention](#)



Salon international de l'agriculture

Pour la 3ème année consécutive, je me suis rendue à la rencontre des producteurs et éleveurs dans un contexte de mobilisation inédite, et cette fois avec mes collègues de la Commission développement durable du Sénat.

L'occasion d'avoir de riches échanges sur l'accompagnement aux transitions écologiques avec des ingénieurs de l'INRAE qui développent des solutions pour une agriculture durable, le Comité national des interprofessions des vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) et bien évidemment les représentants de syndicats agricoles. J'ai également eu le plaisir de rencontrer Jean-François Fruttero, Président de la MSA Dordogne-Lot et Garonne.

Le projet de loi d'orientation agricole dont la présentation a été repoussée à maintes reprises par le gouvernement, devrait être examiné au mois de mai au Sénat.



SANTÉ - Au grand âge les grands moyens

Mardi 6 janvier 2023, le Sénat a adopté définitivement la proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir en France qui fait suite à une promesse du Président de la République annoncée en 2018.

Je regrette que ces mesures proposées par l'exécutif n'apportent pas suffisamment de réponses concrètes aux difficultés structurelles des métiers du grand âge : manque de reconnaissance, risques professionnels élevés pour les aides ménagères et personnels d'établissements d'accueil. **Quelques avancées marginales concernant le renforcement des droits des résidents sont à souligner.** Le Sénat a conforté les possibilités de visites, y compris en cas de crise sanitaire et prévu la création d'une « cellule départementale de recueil et de suivi des signalements de maltraitance » sous l'autorité conjointe du président du conseil départemental et de l'Agence régionale de santé (ARS).

Six mois après la promesse du président de la République d'une réforme pour le grand âge, restée lettre morte, une grande loi accompagnée de moyens financiers à la hauteur des « défis du vieillissement » reste plus que jamais nécessaire.

Ces quelques évolutions relèvent plus de la communication que de mesures concrètes et ne permettent pas en cela de répondre au défi majeur de la transition démographique. L'Insee estime ainsi que le nombre de seniors dépendants passera à 340 000 en 2050 soit 48 % de plus qu'en 2015. Alors que le salaire moyen d'une aide ménagère est d'en moyenne à

peine 930 €, seule une revalorisation des métiers du soins garantira une prise en charge digne des plus vulnérables.

Face à cette crise, je défends avec mon groupe parlementaire le recrutement de 200 000 personnes en EHPAD, 100 000 aides à domicile ainsi que l'indexation des salaires sur le SMIC. Prendre soin de nos aînés implique la revalorisation des métiers du soins.



EDUCATION - Parcoursup

Mercredi 6 mars, un débat dressant le bilan de Parcoursup six ans après sa mise en œuvre s'est tenu dans l'hémicycle à l'initiative de mon groupe CRCE-K. À la jonction entre enseignements secondaire et supérieur, cette plateforme avait pour objectif de réduire le poids des déterminants sociaux dans la réussite des élèves. En pratique, il n'en a rien été.

La France est encore l'un des pays de l'OCDE pour lequel la réussite des élèves est la plus dépendante de leur catégorie sociale. Les étudiants dont

les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur ont 14 fois plus de chance d'obtenir à leur tour un diplôme du supérieur que ceux ayant des parents avec un niveau d'éducation moins élevé. En parallèle, l'orientation des étudiantes dans les filières scientifiques a diminué ces dernières années.

Face à ces constats très mitigés, mon groupe parlementaire a soutenu une réforme de Parcoursup ainsi qu'un plan d'urgence pour l'enseignement supérieur prévoyant l'élévation du budget annuel à 20 milliards d'euros afin de mieux former l'ensemble des jeunes à leur avenir professionnel.

J'interroge le Gouvernement

Retrouvez les dernières questions écrites adressées aux membre du Gouvernement :

- [Assouplissement des conditions de pratique de l'interruption volontaire de grossesse instrumentale par les sages-femmes](#)
- [Accords-cadres relatif à la détermination du prix du lait](#)
- [Répondre au défi du renouvellement agricole en accompagnant la transition écologique](#)

En circonscription



Inaugurations - CDC Isle Loue Auvézère

Le vendredi 8 mars, Bruno Lamonerie son président et les élus de la communauté de communes Isle Loue Auvezère me conviaient, ainsi que Germinal Peiro, président du Conseil départemental, et mon collègue Serge Mérillou à quatre inaugurations :

- L'aménagement et de sécurisation de la traversée du Dognon à Mayac ;
- Les travaux de réhabilitation complète et de mise aux normes de la salle omnisports Michel Goy à Coulaures ;
- Les travaux de sécurisation et d'embellissement de l'avenue Eugène Le Roy à Excideuil
- Et enfin la nouvelle médiathèque intercommunale de Cherveix-Cubas qui vient compléter le réseau intercommunal de lecture publique.

Autant d'aménagements et d'équipements, soutenus par le Département, la Région Nouvelle-Aquitaine et la DRAC qui participent de la vitalité et de l'attractivité du territoire. Un moment de partage et d'échanges avec les élus présents, engagés pour le développement de leurs communes.



Échange avec le directeur de l'ARS 24

J'ai échangé avec Didier Couteaud, comme je le fais régulièrement, afin d'évoquer la situation sanitaire de notre département.

Dans un contexte de désertification médicale, les établissements hospitaliers et maternités ont été contraints, en 2023, de recourir à des médecins contractuels et à poursuivre la régulation régulière des urgences.



Copil de redynamisation du territoire post-Condât

Le COPIL mis en place suite à la fermeture de la ligne 4 des Papeteries de Condât s'est à nouveau réuni à la fin du mois de février afin de dresser le bilan des rencontres initiées pour la redynamisation du territoire post-condât et de présenter la feuille de route définitive "REBOND Industriel du Périgord Noir" dans le cadre du programme Territoire d'Industrie.

Un point sur l'avancée du reclassement des salariés a pu être

Alors que le nombre d'appels au SAMU a substantiellement augmenté, l'ARS cherche à renforcer le maillage médical territorial en accompagnant de nouvelles pratiques, notamment avec l'expérience de CMSI à Bergerac, et accentue les actions de prévention.

établi à la suite du comité de suivi du Plan Social Économique (PSE).

Le prochain COPIL se réunira courant avril afin d'assurer le suivi du déploiement des dispositifs sur le territoire. Un point sera également fait avec le ministre Roland Lescure.



81e commémoration de la Rafle du Gymnase Secrestat

Le 23 février, j'étais présente à l'émouvante commémoration de la rafle du gymnase Secrestat en présence des élus, associations et de citoyens venus nombreux.

Plus de soixante-dix Juifs étrangers de Dordogne furent internés dans ce gymnase les 23, 24 et 27 février 1943 par les autorités françaises avant d'être livrés à la barbarie nazie. Un devoir de mémoire essentiel alors que la lutte contre l'antisémitisme, contre la haine et les divisions sont d'une brûlante actualité.



À la mémoire de Pierre Semard

À l'invitation de la CGT des cheminots de Périgueux, de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (Anacr), de l'Association nationale des cheminots anciens combattants (Ancac) et de l'Institut CGT d'histoire sociale, j'étais présente le 7 mars dernier à la commémoration de l'assassinat de Pierre Semard.

Secrétaire général de la fédération des cheminots CGT, premier secrétaire général du Parti communiste, Pierre Sébard fut arrêté sur son lieu de travail, livré aux nazis par la police de Vichy et fusillé le 7 mars 1942.

Cet ardent défenseur de la paix et de nos libertés a payé de sa vie son engagement syndicaliste et politique. Pierre Sébard laisse en héritage des réflexions profondes et d'une brûlante actualité sur le transport ferroviaire, le statut et la protection sociale des salariés du rail. *C'est aussi par la force de son combat militant engagé en 1920 que la Société Nationale des Chemins de Fer Français a vu le jour en 1937.*

Son engagement met en lumière le rôle des cheminots qui ont résisté et risqué leur vie dans ce que l'on a appelé la « bataille du rail ». Un engagement inébranlable pour défendre les libertés qui fait écho à celui des 23 de l’Affiche rouge et à tous les résistants, français et étrangers, qui se sont battus pour que triomphent leurs idéaux humanistes contre la barbarie nazie.



Cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme

Lundi 11 mars avait lieu à Périgueux, la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme, présidée par le Préfet de la Dordogne, en présence des élus et porte-drapeaux du département.

Un moment d'union pour se souvenir et honorer ensemble la mémoire et le courage de ces femmes et de ces hommes. Nos pensées vont particulièrement cette année à Dominique Bernard, professeur assassiné le vendredi 13 octobre dernier dans un collège à Arras, dernière victime du terrorisme sur le sol français.



Dénomination de la Place Jane Poupelet à Périgueux

À l'invitation de Delphine LABAILS, maire de Périgueux, j'ai participé à la dénomination de la Place Jane Poupelet à Périgueux le 8 mars dernier.

En mémoire à cette sculptrice-dessinatrice née en Dordogne, spécialisée dans la sculpture animalière et la sculpture de nus, qui a abandonné son travail personnel pendant la Première guerre mondiale afin de confectionner des jouets en bois et des poupées en tissus destinés à des oeuvres caritatives. Elle a également contribué à la création de prothèses et de masques pour les gueules cassées.

Jane Poupelet fut médaillée, sous le pseudonyme masculin Simon de la Vergne qu'elle empruntait, pour son oeuvre *Fontaine décorative*.

La mise en lumière de cette femme au parcours remarquable fait particulièrement sens en ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Dans mon intervention, j'ai rappelé que l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes sont loin d'être acquises. Si la constitutionnalisation récente de la liberté garantie de l'IVG est un signal fort envoyé à des millions de femmes en France et dans le monde, de nombreux

obstacles perdurent et doivent être levés. Ils appellent des moyens financiers supplémentaires, évalués à plus de 2 milliards d'euros par les associations, alors que le Gouvernement fait marche arrière, amputant le budget 2024 de la mission égalité femmes-hommes de 10%.



Passation de commandement du centre de secours de Périgueux et inauguration des travaux d'extension de l'hébergement

Jeudi 7 mars, avait lieu la cérémonie de passation de commandement du centre de secours principal de Périgueux, entre les commandants Jean-Louis Chadrou et Stéphane Margelli. Un moment émouvant pour ces deux sapeurs-pompiers dont le parcours et le dévouement ont été salués par Alain Rivière, contrôleur général. L'occasion également d'inaugurer l'extension des bâtiments d'hébergement.

En 2023, le centre de secours de Périgueux a, à lui seul, assuré 8 000 interventions. Un grand bravo à tous les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires mobilisés pour assurer la sécurité, et cela alors que leur champ d'intervention s'élargit dangereusement pour pallier les carences ambulancières et hospitalières.

Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:

- [Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, invitant le Gouvernement à reconnaître l'État palestinien et à agir pour un cessez-le-feu effectif et durable dans l'attente de négociations](#)

[Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du groupe](#)

Marie-Claude Varailas
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varaillas@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailas.

[Se désinscrire](#)

